

<https://cpts-penthievre.fr>

Cher(e)s collègues professionnels de santé de ville,

Le 1^{er} juillet dernier 20 d'entre nous se sont réunis dans une salle du CH2P à Lamballe afin de faire le point sur les réponses au questionnaire (**Questionnaire : Cliquez ICI**) que vous avez reçu concernant la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur le territoire de Lamballe et alentours.

Une CPTS étant une entité destinée à fédérer des professionnels de santé d'un territoire autour de projets de soin, le questionnaire visait à recueillir les problématiques rencontrées sur le terrain et à préciser les besoins.

80 d'entre vous, professionnels de santé incluant des professionnels de 1^{er} recours, des hospitaliers et des professionnels du médico-social ont répondu à ce questionnaire.

Les différentes problématiques issues du questionnaire ont été élaborées en 7 grandes thématiques lors de cette réunion. Ces thématiques sont :

Thème 1 Accès à un médecin traitant (favoriser l'installation de nouveaux médecins)

Thème 2 Améliorer l'accès aux soins non Programmés (médicaux et paramédicaux)

Thème 3 Parcours des Troubles du neurodéveloppement (enfance et adolescence)

Thème 4 Parcours Gériatrie (dépistage des fragilités du sujet âgé et favoriser le maintien à domicile)

Thème 5 Coordination interprofessionnelle et relation ville hôpital

Thème 6 Organisation et prise en charge d'une crise sanitaire

Thème 7 Prévention et Santé au travail des professionnels de santé

Les dimensions du territoire cible de la CPTS ont été longuement discutées, et au vu des réponses des professionnels, nous avons convenu que pour l'instant les communes du territoire de Lamballe Terre et Mer (territoire 7) ainsi que les communes de Plévenon, Pléboulle, Ruca, Plurien, Fréhel, Matignon et Saint-Cast en feraient partie.

Une association loi 1901 a été créée, et un bureau provisoire exécutif a été désigné.

Les 3 grands piliers (accès aux soins, parcours patient et prévention) constituant une CPTS afin d'obtenir les financements des projets via l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) ont été spontanément représentés dans les réponses au questionnaire.

Ainsi nous avons pu créer une lettre d'intention, présentée ce jeudi 16 septembre 2021 à la commission réunissant l'Agence Régionale de la Santé, l'Assurance Maladie, les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) infirmiers, dentistes et médecins, les fédérations des établissements de santé et médico-sociaux ainsi que les représentants des usagers.

Cette lettre ayant reçu un avis très favorable, la 1^{ère} étape est donc franchie, il nous reste désormais à élaborer thème par thème les projets de santé : définition, diagnostic, protocole, financement (actions, réalisation).

Pour ce faire, une 1^{ère} enveloppe de 45000 euros nous est attribuée afin de financer un coordonnateur de projet et un package d'outils pour monter les projets en vue de la commission ACI de juin 2022 ; cette commission visant à accorder via l'ACI le financement pérenne des actions engagées et à venir. Ceci sera fait en partenariat avec l'association GECOLIB.

Ce projet est issu du terrain, fait par, et pour les professionnels de santé !

Pour élaborer les projets, ceux déjà pensés et ceux à venir, les équipes constituées ne sont pas figées : si certains thèmes vous inspirent et vous donnent envie d'y participer, rejoignez-nous !

Pour nous rencontrer, échanger avec nous et recueillir vos remarques, rencontrer la coordonnatrice de la CPTS du Trégor qui nous fera part de son expérience et des acteurs du Contrat Local de Santé avec lesquels nous serons amenés à travailler, nous vous proposons de nous retrouver

AU 1^{ER} FORUM DES PROFESSIONNELS DE SANTE

CPTS DU PENTHIEVRE

Le jeudi 21 octobre prochain à 20H00

Salle EOLE de Morieux

20 Rue du Berry

22400 Lamballe Armor

Vous pouvez aussi tout simplement nous envoyer un mail à ltmsante@gmail.com.

Et tout simplement, pour participer à la vie de l'association, être tenu au courant des avancées des réflexions, nous vous demanderons une cotisation de 20 euros par professionnel de santé de ville ;

C'est peu, déductible en charges, et cela garantit un fonctionnement indépendant du bureau.

LIEN POUR ADHERER à la CPTS <https://www.helloasso.com/associations/cpts-du-penthievre>

Nous restons à votre disposition pour toutes informations supplémentaires, et espérons vous voir le 21 octobre prochain !

LE BUREAU

Président : Fabien SOREAU

Vice-Présidente : Gwendoline TIJERAS

Secrétaire : Louis-Marie COUPE

Secrétaire adjoint : Thomas NASCIMBENI-PREVOST

Trésorière : Nadia SIMON

Trésorier Adjoint : Phuc Thien LE